Envoyé en préfecture le 05/05/2025
Reçu en préfecture le 05/05/2025
Publié le SPIC Bistrot du Bratalou
ID : 064-216402370-20250429-DECISION_2025_2-AU

Département
Pyrénées Atlantiques
Arrondissement
Pau

DECISION 2025-02 : VIREMENT DE CREDITS

Le vingt-neuf avril deux-mil vingt-cinq à neuf heures, le Conseil d'Exploitation du Bistrot, légalement convoqué, s'est réuni au bistrot.

Effectif légal du Conseil d'Exploitation : 5
Nombre de membres en exercice : 5
Nombre de membres présents physiquement : 4
Nombre de membres votants : 5
Participation du Directeur (Monsieur Franck Le Coq) : Oui
Date de la convocation : 25/04/2025

Nom	Prénom	Présent(e)	Excusé(e)	Pouvoir à	Absent(e)
MORA	Pascal	X			
LAUGÉ	Martine	X			
LALUCAA	Florent	X			
COUTURIER	Virginie		X	M. Lalucaa	
POLLET	Alain	X			

Désignation du secrétaire de la séance

Candidat : Monsieur Mora est candidat

Monsieur Mora est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

--*-*-*-*-*-*

Décision 2025-02 : Virement de crédits

Rapporteur : Monsieur le Président
Il est porté à la connaissance de l'Assemblée le virement de crédit suivant sur le budget du Bistrot, pour l'augmentation des crédits à l'article 6541.

Section fonctionnement :
Article 022 Dépenses imprévues (- 500€)
Article 6541 Créances admises en non-valeur (+ 500€)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents
Fait à Gelos, le 29 avril 2025
Le Président,
Florent Lalucaa